

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2025

PORTANT TRANSPOSITION DES ACCORDS NATIONAUX INTERPROFESSIONNELS EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES SALARIÉS EXPÉRIMENTÉS ET RELATIF À L'ÉVOLUTION DU DIALOGUE SOCIAL - (N° 1526)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS85

présenté par
M. Viry, rapporteur

ARTICLE 3

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« cet entretien aborde »

les mots :

« au cours de cet entretien, sont abordés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.